

## **SESSIONI URDINARIA DI U 10 DI MARZU DI U 2023**

**N° 2023 / M3/ 44**

### **DUMANDA A BOCCA DIPUSITATA DA LISANDRU BIZZARI À U NOMU DI À GIUVENTÙ IN MOSSA**

#### **Ughjettu : Discussioni cù u Statu**

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Le 24 février dernier s'est tenu au ministère de l'Intérieur la 3<sup>ème</sup> réunion stratégique concernant l'avenir de notre île. Le Président de la République Française est même venu rappeler ses fameuses lignes rouges « la Corse dans la république » et « pas deux catégories de citoyens ». Il a aussi rappelé son souhait d'inscrire cette évolution institutionnelle dans une révision constitutionnelle. Sans négliger le signal politique que cela envoie ; car jamais un Président n'a pris part à de tels échanges concernant l'avenir institutionnel de la Corse, il nous laisse seulement 4 mois pour formuler une proposition dont vous dites : « que vous avez vocation à la présenter à l'ensemble des nationalistes et à la présenter à l'ensemble des Corses ».

M. Darmanin à la sortie de cette journée de travail a déclaré : « que la majorité nationaliste me dit que ça fait 50 ans qu'ils réfléchissent à cette question, donc je pense que nous ne sommes plus très loin de connaître des propositions extrêmement concrètes. » ou que vous manquez de répondre.

Vous avez répondu que c'étaient « des taquineries ».

Sachez que nous suivons avec attention la vie politique insulaire et quitte à vous taquiner une fois de plus ; nous ne connaissons toujours pas vos propositions concrètes sur la vision que vous portez sur ce que doit être l'autonomie de la Corse.

Nous avons donné lors de la dernière session notre vision de l'autonomie et je me permets de le répéter ici : un pouvoir législatif et normatif sur toutes les compétences hors régaliennes (Justice ; Police ; Armée), une reconnaissance du peuple Corse et de sa langue. Certains dans nos rangs souhaitent même un vote d'autodétermination à un horizon de 20 – 30 ans.

Bien évidemment nous sommes très conscients qu'il nous faut un transfert progressif de ces compétences avec, pourquoi pas, des clauses de revoyure sur certaines compétences. Mais sachez que c'est, selon nous, ce à quoi aspire le peuple Corse.

Voici mes premières questions : Pouvez-vous rendre public votre projet d'autonomie que vous négociez à Paris ? Etes-vous d'accord avec notre vision sur ce que doit être l'autonomie ? Allez-vous solliciter notre Assemblea di a Giuventù dans la construction de ce projet que vous voulez commun ? Si oui - et j'espère oui - quand auront lieu les premières rencontres, les premières réunions de travail ? Et enfin allez-vous avoir le temps de solliciter tous les acteurs et en particulier les instances consultatives dans un laps de temps si court ?

L'ouverture d'une révision constitutionnelle nous enthousiasme et nous inquiète en même temps. La Corse n'a jamais été inscrite dans aucune constitution depuis son annexion en 1769. Soit 250 ans. Si ces négociations n'aboutissent pas à la reconnaissance de notre peuple, devra-t-on attendre une fois de plus 2 siècles et demi pour obtenir ce que nous voulons ? Est-ce qu'il y aura encore un peuple Corse d'ici là ?

Cette inscription dans la constitution ne peut pas se faire au rabais car nous aurons beaucoup de mal à modifier le texte fondamental de la république française. Cela nous oblige tous à avoir un niveau d'attente et d'exigence politique élevé.

Pour vous quel est l'accord minimum – si vous avez un minimum – avec lequel vous serez d'accord ? Pour préciser ma question quelles compétences, en plus du régalien, seriez-vous prêts à laisser dans le giron Parisien pour aboutir à un accord ?

Enfin, pensez-vous, comme nous, que dans un besoin démocratique, les corses puissent se prononcer par un référendum sur cette modification institutionnelle majeure ? Pouvez-vous nous affirmer que ce sera le cas ?

M. le Président du Conseil Exécutif, Mme La Présidente de l'Assemblée de Corse, sachez que l'ensemble de mon groupe - comme l'ensemble des conseillers de l'Assemblea di a Giuventù - est prêt à travailler avec vous. Nous sommes tous conscients de la nécessité absolue de réussite de ce processus et nous souhaitons tous porter d'une seule voix les aspirations du peuple corse.